

## Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents

Tenue le lundi 12 décembre 2022, 18 h 45

Par Visioconférence, TEAMS

### Présences :

École	Rôle	Nom	Prénom	Présence
Adélard-Desrosiers	Représentant	Barbe	Cynthia	Oui
Albatros	Représentant	Guénette-R.	Martin	Oui
Alphonse-Pesant	Représentant	Laouche	Kamel	Non
Cardinal-Léger	Représentant	M'Zir	Omar	Oui
Chénier	Représentant	Verville	Diane	Oui
De la Belle-Rive	Représentant	Chrétien	Louis-Philippe	Non
De la Belle Rive	Substitut	Lamy	Josiane	Oui
Denise-Pelletier	Représentant	Jean	Dominique	Non
Des Roseaies	Représentant	Perron	André	Non
Félix-Leclerc	Représentant	LeBlanc	Stéphanie	Oui
Ferland	Représentant	Saih	Nasr Eddine	Non
Fernand-Gauthier	Représentant	Houle	Julie	Non
François-La Bernarde	Représentant	Pagé	Benoit	Oui
Gabrielle-Roy	Représentant	Doréus	Mercidieu	Non
Gabrielle-Roy	Substitut	Tibourtine	Reda	Non
Général-Vanier	Représentant	Sifra	Natachelle	Oui
Jacques-Rousseau	Représentant	Lajoie	Marie-Josée	Oui
Jean-Nicolet	Représentant	Francia	Josma	Oui
Jules-Verne	Représentant	Micourt	Jackson	Oui
La Dauversière	Représentant	Azizi	Mohamed	Oui
Lambert-Closse	Représentant	Kerdja	Omar	Non
Le Carignan	Représentant	Siby	Hassene	Oui
Marc-Aurèle-Fortin	Représentant	Kamel	Melha	Oui
Marc-Laflamme	Représentant	Boily	Karine	Oui
Montmartre	Représentant	Campos	Stefania	Oui
Notre-Dame	Représentant	Lépine-Talbot	Solveig	Oui
Notre-Dame-de-Fatima	Représentant	Almada	Claudia	Oui
Pie XII	Représentant	Degoh	Godwin	Oui
Pierre-de-Coubertin	Représentant	Gauthier	Maxime	Oui
René-Guénette	Représentant	Mercius-Marc	Oveline	Oui
Sainte-Colette	Représentant	Perrier	François Junior	Oui
Sainte-Germaine-Cousin	Représentant	Jolin	René	Oui
Sainte-Gertrude	Représentant	Kilcullen	Cindy	Oui
Saint-Joseph	Représentant	Bouabdelli	Kamel	Non
Saint-Marcel	Représentant	Larivée	Nicole	Non
Saint-Octave	Représentant	Bruneau	Marie-Christine	Oui
Saint-Rémi	Représentant	Bensmail	Mohammed-R.	Non
Saint-Vincent-Marie	Représentant	François	Kerline	Non

Saint-Vincent-Marie	Substitut	Delcy-Blanchette	Caroline	Non
Sec. Antoine-de-St-Exupéry	Représentant	Galvez	Luis R.	Oui
Secondaire Anjou	Représentant	Levesque	Annie	Non
Secondaire Calixa-Lavallée	Représentant	N'Diaye	Franck	Non
Secondaire Daniel-Johnson	Représentant	David	Maria Siphona	Oui
Secondaire P.A.T	Représentant	Forgues	Aline	Oui
Secondaire P.A.T	Substitut	Noël	Annick	Oui
Secondaire Henri-Bourassa	Représentant	Damien	Martine	Oui
Secondaire Jean-Grou	Représentant	Riguerre	Antoine	Non
Simone-Desjardins	Représentant	Leclerc	Cindy	Non
Wilfrid-Bastien	Représentant	Medjahed	Amel	Oui
Wilfrid-Pelletier	Représentant	Vo	Nathalie	Oui

Monsieur Omar M'Zir agit comme président d'assemblée et madame Guylaine Bourget comme secrétaire.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 18 h 45. Le Président fait lecture de l'ordre du jour transmis dans l'avis de convocation.

□□□□□

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2022
4. Mot du président
5. Formation « Mon rôle au Comité de parents »
6. Calendrier scolaire
7. Paroles aux délégués
  - Déléguée votant FCPQ
  - Réseaux
  - Transport
  - EHDA
8. Varia
9. Date, endroit et heure de la prochaine séance
10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est proposé par René Jolin  
Et appuyé par Marie-Christine Bruneau

**« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »**

□□□□□

### **3. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2022**

Que le procès-verbal du 21 novembre soit adopté tel que rédigé.

Proposé par Amel Medjahed

Appuyé par Hassene Siby

**« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »**

□□□□□

### **4. Mot du président**

Monsieur Omar M'Zir, Président du Comité de parents, souhaite la bienvenue aux parents présents.

Il informe les membres qu'il y aura une formation offerte par la FCPQ qui s'intitule « Mon rôle au comité de parents » durant cette rencontre pour une durée de 60 à 90 minutes.

Un tableau a été reçu du secrétariat général du CSSPI sur les points et les échéanciers où le Comité de parents se doit d'être consulté. Cela permet une certaine prévisibilité. À cet effet, ces points seront intégrés dans les ODJ à venir.

□□□□□

### **5. Formation « Mon rôle au Comité de parents »**

Une formation est donnée par M. Jérôme Demers, formateur pour la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). La formation a porté sur les points suivants :

Le cadre légal tel que la Loi sur l'instruction publique (LIP), la Loi sur les élections scolaires ainsi que les règlements en rapport à la gratuité du matériel didactique, certaines contributions financières, le transport des élèves, etc.

Les fonctions du comité de parents : selon l'article 192 de la LIP valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents, proposer au CSS des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leurs enfants, favoriser les communications entre les parents et le personnel de l'école, promouvoir la participation des parents aux activités du CSS et de transmettre au CSS l'expression des

besoins des parents. C'est aussi d'élaborer et proposer au CSS une politique relative aux contributions financières et de donner son avis sur les projets pédagogiques particuliers (PPP) ou tout autre sujet pour assurer un meilleur fonctionnement.

Le CP doit être consulté sur plusieurs dossiers comme : la modification du territoire, le plan triennal de répartition des immeubles, la répartition des services éducatifs entre les écoles, le règlement sur la procédure d'examen des plaintes, les critères d'inscription des élèves dans les écoles, le calendrier scolaire, les services de garde en milieu scolaire et sur la désignation du protecteur de l'élève.

Ce qu'il faut retenir avant tout, c'est que le CP est un organisme scolaire consultatif. Son rôle est de donner son avis et de faire des recommandations, au nom des parents, sur différents sujets en lien avec l'organisation des services et aussi de favoriser une meilleure interaction entre les parents et le milieu scolaire. Les pouvoirs du CP lui permettent de prendre des initiatives afin de valoriser l'école publique auprès des parents, de proposer des moyens de soutenir l'engagement des parents et de favoriser la communication parents-écoles et de faire connaître au CSS les besoins exprimés par les représentants des écoles et des parents du CCSEHDAA au nom des parents.

Il nous explique aussi la composition du CA du CSS. Les membres du CA ne sont pas des représentants du CP. Ils doivent pouvoir agir avec indépendance et selon leur conscience. Cependant, ils peuvent s'appuyer sur leurs collègues du CP pour connaître les besoins et attentes des parents en vue de prendre des décisions éclairées.

Et finalement, les rôles des membres du CP sont d'exprimer la position de parents de leur milieu, d'assurer une représentation essentielle, de diffuser l'information aux parents de leur milieu et d'échanger et partager des solutions avec les autres membres du CP

□□□□□□

## **6. Calendrier scolaire**

Un calendrier scolaire nous a été soumis par les Services des ressources humaines pour consultation. Un sondage sera envoyé sous peu, à tous les membres du CP pour colliger les commentaires et les recommandations qu'ils auront reçus de leurs écoles. Ces réponses seront synthétisées et transmises au CSS. La date maximale pour nous envoyer les réponses au sondage est le 13 janvier 2022.

Les membres se montrent favorables au calendrier proposé. Des membres font des commentaires et propositions qui seront transmis au Centre de services scolaire.

□□□□□□

## **7. Paroles aux délégués :**

Monsieur Omar M'Zir donne la parole à Melha Kamel, déléguée votant à la FCPQ.

Madame Melha Kamel donne la parole à madame Amel Medjahed qui nous mentionne que la FCPQ organise une journée de mobilisation qui aura lieu le 21 janvier 2023 à l'école secondaire Anjou. Cette formation est gratuite et s'adresse à tous les parents.

Il y aura des ateliers qui seront offerts avec des thématiques bien précises. Une pièce de théâtre y sera aussi présentée et elle a pour titre « Un parent presque parfait »

M. M'Zir nous mentionne que le rôle du CP pour cette journée est d'en faire seulement la promotion. C'est la FCPQ qui a la responsabilité de cette activité.

### **Transport**

Monsieur Omar M'Zir donne la parole à M. René Jolin.

Monsieur Jolin mentionne qu'il n'a pas eu encore de convocation à une rencontre pour le CCT.

### **EHDAA**

Monsieur Omar M'Zir donne la parole à Mme Aline Forgues.

Madame Aline Forgues nous mentionne qu'elle est la nouvelle représentante du CCSÉHDAA. Les élections ont eu lieu lors de la dernière rencontre le 24 novembre.

Une belle présentation a été offerte par M. Christian Urbain et M. Éric Bouchard concernant la situation budgétaire et l'organisation des services. Le comité constate que plus de 20 % des élèves ont un plan d'intervention et sont considérée EHDAA.

L'appui du CP est demandé pour faire des demandes plus réalistes auprès du ministère.

Les rencontres du CCSÉHDAA seront toujours en présentiel et tous les membres du CP peuvent y assister.

□□□□□□

## **8. Varia**

Mme Nathalie Vo voudrait connaître les meilleures pratiques pour contrer la cyberintimidation. Plusieurs écoles ont présentement une équipe-école qui gère les communications sur le site TEAMS de l'école pour contrer la cyberintimidation entre élèves.

M. M'Zir mentionne que dans un souci d'organisation et d'efficacité, les points « varia » devraient être transmis au secrétariat du Comité de parents le plus tôt possible. Sinon, ils devraient être mentionnés au point « Adoption de l'ordre du jour ».

À l'école secondaire Henri-Bourassa, il y a beaucoup de diversités et certains parents ne maîtrisent pas la langue française. Pour faciliter les messages aux parents, Mme Martine Larivière-Damien voudrait savoir si les documents pourraient être traduits en plusieurs langues pour sensibiliser les parents sur l'intimidation et la violence. Elle ne voudrait pas contrevenir à la Loi 96 sur la langue française. Le conseil qui lui est donné est de communiquer avec le Secrétariat général. On lui suggère de joindre, avec la lettre originale en français et bien signée, une traduction de courtoisie avec l'annotation « traduction ». Ce document ne doit pas être signé.

□□□□□

**9. Date de la prochaine rencontre du Comité de parents**

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 16 janvier 2023 par visioconférence à compter de 18 h 45

□□□□□

**10. Levée de l'assemblée**

À 21 h 28, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »**